



**Stand d'information et  
d'échange à Sainte-Foy-  
lès-Lyon**

**28 novembre 2024**



## Préambule

### Intervenants

Sarah Emmelin, Chef de projet TEOL, SYTRAL Mobilités  
Sonia Turmel, Ingénieure projet TEOL, SYTRAL Mobilités  
Rachel Loiseau, Chargée de relations riverains, SYTRAL Mobilités  
Sandy Kafi, Chargée de relations riverains, SYTRAL Mobilités  
Tom Nasr, AMO Concertation, Egis  
Ines Kismoune, AMO Concertation, Egis

**Durée du stand :** 2 heures et 30 minutes, de 16h30 à 19h

**Nombre de participants :** environ 120



## SYNTHESE DES ECHANGES

Le stand d'information et d'échanges s'est déroulé le jeudi 28 novembre 2024 après-midi, sur la place Saint-Luc, à proximité du supermarché Auchan.

Malgré la pluie, le stand a connu une forte affluence dès son démarrage. Le public a pu échanger avec les équipes de SYTRAL Mobilités.

Le public a été informé de la tenue de ces deux rencontres via notamment :

- La distribution à Sainte-Foy-Lès-Lyon de flyers dédiés.
- le dépôt de flyers dans les commerces du secteur.
- La diffusion de l'agenda des rencontres sur les écrans i-TCL,
- Publications sur les réseaux sociaux de SYTRAL Mobilités,

Un porte-à-porte a été effectué chez les commerçants du quartier, la semaine précédente, pour les informer de la poursuite du projet et les inviter à venir s'informer lors du stand.

### Emplacement de la station

Plusieurs participants ont visité le stand pour se renseigner sur l'emplacement retenu pour la station Charcot à l'issue de la concertation préalable. SYTRAL Mobilités a indiqué que la station Charcot-Provinces serait située à l'emplacement de la station-service, à l'angle de la rue du Commandant Charcot et du boulevard des Provinces.

Globalement, les riverains rencontrés ont accueilli favorablement l'annonce de cette localisation, soulignant la centralité de la station et estimant que TEOL leur offrira une desserte supplémentaire pour rejoindre le centre-ville de Lyon. Si quelques participants s'inquiètent de la disparition de la station essence, la plupart conviennent que l'implantation de la station TEOL est judicieuse et permettra une dépollution du site.

Quelques participants auraient préféré que la station soit située place Saint-Luc afin de permettre aux commerces de bénéficier des externalités positives du TEOL. SYTRAL Mobilités a indiqué que le positionnement de la station a été décidé en accord avec les contributions apportées par le public pendant la concertation préalable et conformément à la demande de la maire de Sainte-Foy-lès-Lyon de ne pas positionner de station souterraine directement sur la place Saint Luc pour protéger le pôle commercial existant.

### Travaux

Une majorité des personnes présentes sur le stand ont souhaité connaître la date de commencement des travaux et leur durée. Certains riverains ont fait part de leurs craintes vis-à-vis des nuisances occasionnées par les travaux, les vibrations, fissures potentielles, le bruit et les conséquences sur la circulation routière. SYTRAL Mobilités a répondu que son objectif sera de minimiser les impacts et garantir les accès aux riverains et aux commerces. Il est notamment prévu, comme pour les autres projets de SYTRAL Mobilités, de diffuser des informations régulières auprès des riverains et des commerçants.

Plusieurs habitants des immeubles situés boulevard des Provinces mentionnent des fissures déjà présentes dans leur immeuble, en raison de l'instabilité du sous-sol et souhaitent savoir comment ce sujet est pris en compte. SYTRAL Mobilités indique que des campagnes de collectes de données (sondages géotechniques, visites, etc.) sont en cours et seront poursuivies tout au long du projet. Des visites de l'ensemble des bâtiments situés au-dessus du tunnel sont en cours pour connaître leur sensibilité et en fonction adapter la conception ou prévoir des travaux de renforcement. Toutes ces données permettent de mener les études de conception adaptées pour gérer et anticiper au mieux les risques inhérents au creusement d'un tunnel.

Les riverains ont souhaité connaître le déroulement du chantier. SYTRAL Mobilités répond que les modalités exactes seront étudiées durant les études programmées en 2025 puis affinées lors des appels d'offres des entreprises de



travaux. SYTRAL Mobilités indique que la création de la station souterraine nécessite de creuser une « boîte » souterraine de dimensions importantes permettant d'accueillir une rame de tramway de 43m, d'une profondeur importante (environ 25m). Les dimensions exactes de celle-ci seront déterminées en phase de maîtrise d'œuvre qui se déroulera en 2025.

Une fois les travaux terminés, l'espace public et la voirie seront réhabilités et seules les émergences de la station (escaliers, escalators et ascenseurs) seront visibles depuis l'extérieur.

## Tracé exact

Une grande partie des personnes présentes souhaitaient connaître le tracé exact de TEOL, afin de savoir si le tramway passera sous leurs habitations, ils ont exprimé la crainte de l'apparition de problèmes qui pourraient être occasionnés par les vibrations du tramway. SYTRAL Mobilités a répondu que, à ce stade des études, le tracé exact n'est pas encore connu. Les sondages et visites des bâtiments se font dans un fuseau d'étude. La maîtrise d'œuvre sera désignée au premier trimestre de l'année 2025. Son rôle sera de produire des études d'avant-projet, permettant une conception détaillée des aménagements incluant les plans, des schémas, des spécifications techniques et une première vision de l'organisation des travaux.

## Futur puits du Brûlet

Les participants remarquent que des forages sont actuellement réalisés dans le parc du Brûlet. Quelques-uns ont demandé s'il y avait un projet de station pour TEOL dans ce parc. SYTRAL Mobilités a indiqué qu'un puits d'accès secours se situera en bordure de parc lors de la mise en service du projet mais qu'aucune station n'est prévue à cet emplacement. Ce puits est nécessaire pour l'accès des secours en raison de la distance importante séparant la station Charcot de la tête de tunnel. Une fois le puits finalisé, il y aura peu d'émergence au sol et l'ouvrage se verra peu. En phase chantier, l'emprise nécessaire aux travaux sera plus grande que l'emprise définitive.

Par ailleurs, des participants ont vivement souhaité que les arbres du parc soient préservés et qu'aucun arbre ne soit coupé. SYTRAL Mobilités a assuré que toutes les mesures seront prises pour préserver l'environnement et minimiser les effets sur les boisements. Le puits est d'ailleurs prévu à un endroit du parc ne comprenant pas d'arbres.

## Opportunité du mode

L'opportunité du mode tramway a été parfois questionnée sur le stand. Quelques participants mentionnent l'ancien projet de métro tandis que d'autres ont considéré que le renforcement du réseau de bus actuel aurait été suffisant.

SYTRAL Mobilités a rappelé que le choix du mode tramway se justifie par rapport aux besoins actuels et aux prévisions de croissance démographique de l'Ouest Lyonnais. Il a également été rappelé que le tracé envisagé pour le métro E ne desservait pas Sainte-Foy-lès-Lyon.

## Stationnement

Les participants ont considéré les places de stationnement de la place Saint-Luc comme un point d'attention important pour la suite du projet. En effet, les résidents ont questionné la suppression potentielle des places de stationnement sur la place Saint-Luc, qu'ils estiment indispensables pour les commerces environnants.

D'autres ont fait part de leur crainte que des habitants de communes plus à l'ouest, comme Chaponost et Francheville, se servent des places de stationnement du quartier comme parc relais pour ensuite emprunter TEOL. SYTRAL Mobilités a indiqué que les études de conception détaillées permettront de définir les aménagements en surface. Par ailleurs, pour améliorer le rabattement vers la station de tramway, SYTRAL mobilités mènera des études pour définir la restructuration du réseau de bus en surface quelques années avant la mise en service. Des parkings vélos sécurisés seront également mis en place. La politique de stationnement est gérée par la commune qui choisira le cas échéant de l'adapter à la mise en service de TEOL.

## Calendrier du projet

Une grande partie des participants ont questionné les équipes de SYTRAL Mobilités afin de connaître les dates de début des travaux et de la mise en service de TEOL. SYTRAL Mobilités indique que le début des travaux est prévu en 2028 avec des travaux préparatoires dès 2027, et que la mise en service est prévue à l'horizon 2032.

## Desserte bus actuelle

La desserte de bus actuelle, en particulier les lignes 46, 49, C21 et C20, est très appréciée par les participants. Certains d'entre eux ont demandé un renforcement de la fréquence des bus, notamment en heure de pointe ainsi qu'une amplitude horaire étendue, particulièrement en soirée.

Certains ont partagé leur satisfaction vis-à-vis de la rapidité offerte par les bus actuels pour rejoindre Perrache ou Bellecour et ont demandé que les liaisons actuelles de bus soient préservées lors de la mise en service de TEOL.

SYTRAL Mobilités a indiqué rester à l'écoute des retours des usagers sur le service proposé actuellement et rappelle que des investissements ont été réalisés pour les bus de l'ouest lyonnais : mise en place de couloirs de bus dédiés pour éviter la circulation, et amplification des horaires de bus. Il a été rappelé à cette occasion que TEOL a vocation à compléter l'offre de transports en commun actuelle, sans s'y substituer.

## Coût du projet

Quelques participants ont formulé des réserves quant au coût objectif annoncé de 800 M€. Certains ont alerté sur le risque de dépassements liés aux aléas géotechniques ou de chantier, quand d'autres ont jugé que l'écart avec le coût d'un métro était faible.

SYTRAL Mobilités a rappelé que l'enveloppe maximale de 800 millions d'euros a été fixée dans un souci de soutenabilité économique et d'équité territoriale des investissements de SYTRAL Mobilités.

## Accessibilité PMR

Une partie des participants a demandé que les tramways soient adaptés au public PMR, avec des accès prioritaires, des rampes et des revêtements spécifiques. SYTRAL Mobilités a confirmé que l'accessibilité pour tous est une priorité majeure et qu'il s'engageait à mettre en place toutes les infrastructures nécessaires pour garantir un accès facile et sécurisé aux personnes à mobilité réduite.

## Questionnements techniques

Une grande partie des participants ont souhaité avoir des renseignements concernant le matériel roulant, le degré de la pente sous la balme et comment le tramway allait monter et redescendre la côte. SYTRAL Mobilités a répondu que les industriels avaient confirmé que le matériel roulant tramway de 43 mètres récent pouvait franchir les pentes envisagées pour TEOL et qu'aucune sur-motorisation n'était nécessaire.

# T|EOL CONCERTATION

